Parc amazonien de Guyane
Orientation 01-2: Protéger les paysages et les habitats remarquables

[...]

SOUS-ORIENTATION I-2-1: Caractériser et cartographier la biodiversité et les conditions environnementales, assurer le suivi de leurs dynamiques

[...]

- **Mesure I-2-1-1 Caractériser et cartographier la biodiversité à différentes échelles**

L'objectif de cette mesure est de parvenir à cartographier et à évaluer la valeur patrimoniale des milieux naturels qui couvrent le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane. Compte tenu des données très fragmentaires dont on dispose, de la multiplicité des sources et des freins logistiques, économiques et techniques à ce travail, celui-ci ne pourra se faire que par la mise en oeuvre d'un partenariat fort et la mutualisation des données et moyens.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les données concernées.
Pilotes potentiels : toutes les structures susceptibles d'acquérir et d'analyser de la donnée relative à la biodiversité sur ce territoire (ONF, DEAL, organismes de recherche).
Partenaires identifiés : organismes de recherche, DEAL, associations environnementales, populations locales, ONF, ONCFS, CNES.

Cette mesure est prévue dans le cadre de la politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique.

- **Mesure I-2-1-2 Caractériser et cartographier les conditions environnementales**

Cette mesure concerne l'étude et le suivi des processus d'évolution de la biodiversité et des changements globaux. En effet, le territoire du Parc amazonien de Guyane abrite une importante surface de forêt tropicale, relativement bien conservée. Or, en l'état actuel des connaissances, les forêts tropicales représentent 7 % de la surface terrestre pour 60 % des espèces et sont, pour la plupart, localisées dans des pays émergents, soumis aux pressions anthropiques fortes (fronts pionniers de déforestation) et parfois sans garantie de stabilité politique. Les conditions positives réunies sur le territoire du Parc amazonien de Guyane en font ainsi un espace de prédilection et de référence internationale pour la connaissance et le suivi de la biodiversité face aux changements globaux.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les données concernées.
Pilotes potentiels : toutes les structures susceptibles d'acquérir et d'analyser de la donnée relative aux conditions environnementales sur ce territoire (organismes de recherche, ONF, DEAL).
Partenaires identifiés : organismes de recherche, DEAL, associations environnementales, ONF, ONCFS

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 00:31
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1130&id=4148&artlang=fr

Cette mesure est prévue dans le cadre de la politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique.

SOUS-ORIENTATION I-2-2: Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public

[...]

- **Mesure I-2-2-1 Participer à l'alimentation et à la gestion des collections floristiques et faunistiques issues du Parc amazonien de Guyane**

L'effort de connaissance concernant la biodiversité, le patrimoine culturel matériel et immatériel, le contexte socio-économique ou la surveillance du territoire produit un ensemble considérable d'informations qui peuvent être collectées sur le territoire. L'Établissement public a donc un rôle fondamental à jouer pour contribuer à cette production de données, soit en direct, par ses propres travaux soit en appuyant les travaux de ses partenaires.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les modalités de collecte mises en oeuvre.
Pilotes potentiels : toutes les structures susceptibles d'acquérir, d'analyser et de créer les collections faune-flore issues du Parc national (organismes de recherche, ONF, DEAL).
Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, Région, Département, DEAL, ONCFS, ONF.

- **Mesure I-2-2-2 Structurer et administrer les bases de données scientifiques du Parc national, les mettre en réseau avec les bases de données régionales et nationales, notamment dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages (SINP)**

Il s'agit de créer les bases de données pour conserver et capitaliser les résultats des actions scientifiques menées sur le territoire concerné par le Parc amazonien de Guyane. Une fois créées et renseignées, ces bases de données doivent être le support de la restitution et du partage notamment par la mise en réseau avec les bases de données régionales et nationales, notamment dans le cadre du système d'information sur la nature et les paysages.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage.
Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, DEAL, DAC, Région, PNF, réserves naturelles et RNF.

- **Mesure I-2-2-3 Restituer les travaux scientifiques menés sur le territoire du Parc national auprès des populations du territoire, des partenaires, des collectivités et du grand public**

Il s'agit de permettre aux habitants des territoires mais aussi au grand public et aux décideurs d'avoir accès aux données collectées et aux analyses qui en découlent (en termes d'impacts,

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 00:31
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1130&id=4148&artlang=fr

de prospective…). Ces restitutions visent donc à faire connaître pour mieux cerner les enjeux du territoire et développer les activités.
Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les travaux menés.
Pilotes potentiels : toutes les structures ayant mené des études et travaux sur le territoire du Parc national (organismes de recherche, MNHN, collectivités, ONF, DEAL…).
Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, associations environnementales et culturelles, Région, Département, DEAL, ONCFS, ONF, La canopée des sciences - Centre de culture scientifique, technique et industrielle.

[...]

Page 57 de la Charte PAG
Référence ID de l'article : #2909
Auteur : Alicia Lambert
Dernière mise à jour : 2014-06-12 08:27

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 00:31
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1130&id=4148&artlang=fr